

Galerie d'art municipale d'Erquy



Galerie d'art

rue du 19 mars 1962 - Centre ville - Office de Tourisme
02 96 72 30 12 - www.erquy-tourisme.com - www.ville-erquy.com



Présentation

La Galerie est un établissement communal placé sous la responsabilité de Christiane Guesnet, Adjointe à la culture, Mairie d'Erquy. Le Comité de programmation se réunit plusieurs fois par an afin d'examiner les propositions d'artistes. L'organisation des expositions est effectuée par Alban Sorette, Mairie d'Erquy.

La Galerie est composée :

- de 2 salles d'exposition, de 60 et 80 m².
- de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- d'un local technique pour entreposer du matériel, où vous trouverez :
 - un réfrigérateur.
 - une cafetière électrique.
 - une bouilloire.
 - un porte manteaux.
 - un nécessaire de ménage en cas de besoin.

La Galerie est équipée :

- de fils perlons et de crochets en aluminium mobiles, le tout glissés sur rails.
- de spots d'éclairage qui peuvent être orientés pour un meilleur éclairage des œuvres, mais qui ne peuvent pas être déplacés, ni même décalés sur le rail.
- de 2 chevalets en bois rigides.
- d'une vitrine transparente en verre trempé, fermant à clé, dimensions 100 x 40 x 59,5 cm.
- de 2 escabeaux.
- de 2 tables rondes de 120 cm de diamètre.
- de 6 tables rectangulaires de 140 x 80 cm.
- de 6 chaises « cinéma ».
- d'enceintes reliées au système audio de l'Office de Tourisme qui peuvent être branchées ou débranchées selon les goûts de l'exposant pour les musiques d'ambiance.
- d'un chevalet extérieur pour assurer la visibilité de l'exposition en cours.
- d'une soixantaine de cadres permettant l'exposition de photos ou documents au format A4.

Galerie d'art

rue du 19 mars 1962 - Centre ville - Office de Tourisme
02 96 72 30 12 - www.erquy-tourisme.com - www.ville-erquy.com



Engagements réciproques

La Mairie d'Erquy s'engage à :

- Mettre gratuitement à disposition la ou les salle(s) d'exposition.
- Protéger les œuvres installées par un système d'alarme.
- Assurer la communication de l'exposition et de la Galerie d'art (réalisation et impression des affiches et cartons d'invitation) et la promotion de l'exposition (relations presse, invitations et diffusion des affiches aux Offices de Tourisme, Centres culturels, Mairies, ...).
- Transmettre des cartons d'invitation couleur (format 21 x 9,9 cm, recto/verso) et affiches couleur (format A3) à l'artiste pour la diffusion locale. Les 2 parties se mettront d'accord préalablement sur les quantités.
- Assurer les œuvres ; nous fournir la liste des œuvres exposées et leur valeur estimative avant l'accrochage.

L'Artiste s'engage à :

- Assurer les permanences de la galerie et la surveillance des œuvres exposées aux horaires préalablement définis :
 - En période de vacances scolaires (3 zones), tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00.
 - Hors vacances scolaires (3 zones), le samedi, dimanche et jours fériés, de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00.
- Assurer l'installation et le démontage des œuvres (cimaises à disposition).
- Prendre à sa charge l'organisation et le pot de vernissage, la veille de l'ouverture au public de l'exposition, à 18h00.
- Ne pas réaliser de ventes sur le lieu de l'exposition.
- Ne pas présenter de liste de prix.
- Fournir 2 visuels (libres de droits) à des fins promotionnelles de l'exposition et de la Galerie (dossier de presse, affiches, invitations, internet, ...).
- Fournir 2 textes de présentation de l'exposition, à usage promotionnel, dont un sera une version courte (inférieur à 300 caractères).
- Respecter le fonctionnement de la Galerie d'art.

Galerie d'art

rue du 19 mars 1962 - Centre ville - Office de Tourisme
02 96 72 30 12 - www.erquy-tourisme.com - www.ville-erquy.com



Comité de programmation

La Mairie d'Erquy s'est associée aux artistes et associations locales afin de constituer un comité chargé de définir un mode de fonctionnement et une programmation pour la galerie où les artistes professionnels tiennent une place privilégiée.

Composition :

- Mairie d'Erquy
 - Occasionnellement Christiane Lemasson, Maire d'Erquy.
 - Christiane Guenest, Adjoint à la Culture, Mairie d'Erquy.
 - Les membres de la Commission municipale en charge de la culture.
 - Alban Sorette, service culture & communication, Mairie d'Erquy.
- Membres bénévoles
 - Nathalie Reymond, présidente de l' « Association pour un Musée à Erquy ».
 - Laurence Merdrignac, directrice de l'Office de Tourisme d'Erquy.
 - Jean-Pierre Martin, président de l'association « La Palette », Erquy.
 - Françoise Gautier, membre de l'association « La Palette », Erquy.
 - Annick Marsilli, artiste peintre, Erquy,

Galerie d'art

rue du 19 mars 1962 - Centre ville - Office de Tourisme
02 96 72 30 12 - www.erquy-tourisme.com - www.ville-erquy.com



Fiche d'Inscription

Pour les personnes souhaitant proposer une exposition à la Galerie, les demandes seront examinées par le Comité de programmation.

Nom de l'artiste :

Inscrit(e) à la Maison des artistes : oui / non ou AGESEA : oui / non

Si oui, n° d'adhérent :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Site Internet :

Disponibilités de l'artiste (proposer différentes périodes) :

Les œuvres que vous souhaitez exposer (pour les tableaux, format 40 x 60 cm minimum) :

Peinture, préciser le style :

Sculpture, préciser le style :

Photographie, préciser le style :

Autre, préciser :

Merci d'adresser cette fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée d'une biographie et de plusieurs photos (papier, CD-ROM, via internet) de vos œuvres à :

Mairie - Service Culture & Communication
11, square de l'hôtel de ville - 22430 Erquy
Tél : 02 96 63 64 56 - Portable : 06 79 38 59 37
Fax : 02 96 63 64 71 - culture@ville-erquy.com

Galerie d'art

rue du 19 mars 1962 - Centre ville - Office de Tourisme
02 96 72 30 12 - www.erquy-tourisme.com - www.ville-erquy.com

